

A la une

Créer et développer des jardins collectifs sur votre commune

23 et 30 Octobre 2014

Journées d'échanges et retours d'expériences destinée aux élus, citoyens, associations...

Organisées par le Conseil Général du Gard et la FD CIVAM du Gard

Table ronde, témoignages, atelier...

23 Octobre à Cannes et Clairan

Jardins collectifs, de l'idée au projet : les conditions nécessaires

- Quels liens entre associations et municipalités ?
- Les différentes phases de montage du projet ? Quels financements ?
- Quelle dynamique pour la vie collective des jardins ?

Intervenants :

- Mme Aubry, Maire de Cannes et Clairan (30) - Les Jardins de Nini
- Mme Segers, adjointe au maire, déléguée aux affaires sociales - Responsable du CCAS - Les Jardins familiaux de Bellegarde (30)
- Mme Caubet responsable de la Culture au Centre social l'Espelido, chargée du suivi des jardins - Les Jardins de Favet (84)

Visite des jardins collectifs de Cannes et Clairan

30 Octobre au Vigan

Jardins collectifs : pratiques de compostage et gestion de proximité des déchets

- Gestion de l'eau, aménagement irrigation.
 - L'intérêt de faire un compost pour les jardiniers.
 - Matières et ressources vertes. Valorisation au niveau du jardinage, compostage et gestion de proximité.
- Un exemple : Le poulailler collectif de Mandagout
- Atelier «Initiation au compostage à partir des déchets du jardin» animé par Yvette Depeyer (limité à 30 personnes).

Intervenants :

- Pierre Muller adjoint au maire du Vigan, délégué à l'environnement
- Yvette Depeyer, Maraîchère bio au Vigan
- M. Gervasoni, Président du Syntoma et vice-président de la Communauté de communes du Pays Viganais

Visite des jardins collectifs du Vigan

Chacune de ces demi-journées s'articule autour d'une table ronde et d'une visite de jardin.

Toute participation à ces journées se fait sur inscription.
Possibilité de prendre le repas (15 €) : s'inscrire !

Ces journées sont organisées dans le cadre du plan d'actions départemental de développement de l'agriculture biologique gardoise dont le dispositif d'accompagnement pour la création de jardins collectifs a été mis en place, en 2009 par le Conseil Général du Gard.

Cette action a permis la création de jardins collectifs sur plusieurs communes, qui ont bénéficié d'un appui du Conseil Général du Gard et de son partenaire, la Fédération Départementale des CIVAM du Gard.

**Programme complet à télécharger sur le www.civamgard.fr
Inscriptions avant le 18 Octobre auprès de Marlène L'hostis :
fd@civamgard.fr ou 04 66 77 11 12**

Coordination des journées : Sylvia Pélissier, 04 66 77 15 04



la lettre

www.civamgard.fr



Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

Humus du Vidourle

Distribution gratuite de compost

Samedi 18 Octobre 2014

Le CIVAM Humus du Vidourle et la Communauté de communes du Pays de Sommières organisent une journée de sensibilisation au compostage.

Une distribution gratuite de compost et de broyat de déchets verts sera effectuée auprès des habitants de la communauté de communes qui sont invités à se rendre à la Déchetterie de Villevieille (le 18/10, de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Le CIVAM HUMUS du Vidourle valorise la totalité des déchets verts collectée par la Communauté de communes du Pays de Sommières (2000 tonnes en 2013).

Contact : Aurélie Gibert, gibert@civamgard.fr, 04 66 77 47 84



Ateliers & Formations

CIVAM du Vidourle

Le CIVAM du Vidourle organise chaque année, trois sessions de formation à destination du grand public.

Cuisiner Bio et autrement

Le cycle d'ateliers a démarré le 27 septembre dernier et réuni une dizaine de participants.

Contact : Mireille Maurin 06 31 69 51 43 mireillemaurin@sfr.fr

Jardin et Verger École Bio

Les sessions démarrées début octobre sont complètes et réunissent chacune 20 participants.

A la découverte des plantes utiles et comestibles

Automne 2014 - Printemps 2015

Balades guidées et commentées, cueillettes avec ateliers cuisine animées par Françoise Lienhard, Association L'Œil Vert. Sont proposées des «sorties simples» et des «sorties + atelier cuisine». Places limitées.

18 Octobre 2014 et 4 Avril 2015 : Sorties «simples»

14 Mars 2015 : «sortie + atelier cuisine»

Téléchargez le programme et le bulletin d'inscription sur www.civamgard.fr

Création d'activités

Démarrage de la formation-action «Pluriactivité agricole et rurale»

Cette formation suscite toujours un vif intérêt de la part des porteurs de projet agricole (25 dossiers de candidatures adressés à la FD CIVAM du Gard). 11 stagiaires suivent actuellement cette formation, démarrée le 9 octobre. La plupart d'entre eux sont en phase de reconversion professionnelle et ont pour projet de s'installer en maraîchage, plantes aromatiques et médicinales, élevage, permaculture...

Contact : Emmanuel Plantier, 04 66 77 49 59 - plantier@civamgard.fr

Accueil éducatif

Formation initiale RACINES

D'une durée de 4 jours, cette formation est destinée aux agriculteurs souhaitant pratiquer l'accueil éducatif à la ferme. Elle débutera en novembre.

Contact : Sylvia Pélissier, pelissier@civamgard.fr, 04 66 77 15 04

Agriculture Bio

Le CIVAM Bio Gard organise plusieurs formations à destination des agriculteurs Bio.

Initiation à la vinification douce pour les vins bio

Novembre 2014 - Nîmes

Perfectionnement à la vinification douce pour les vins bio

Février 2015 - Nîmes

Séchage, battage et triage des PPAM

18 et 25 Novembre 2014 - Mejanès-les-Alès, Vallérargues

Pour recevoir les programmes : CIVAM Bio Gard, 04 15 09 82 71

VIVEA

► Les bases de la comptabilité agricole et plan de financement

21 & 28 Novembre - locaux FD CIVAM 30 - Puechlong

Intervenante : Lydie Chaffotte, Formatrice-accompagnatrice de projets «Terres Vivantes 34»

► Planifier et commercialiser une production en maraîchage diversifié en circuits courts

Mardi 9 Décembre - locaux FD CIVAM 30 - Puechlong

Intervenants : Emmanuel Plantier, animateur & un paysan maraîcher confirmé

► Bases de la transformation des produits végétaux à la ferme

Décembre - locaux FD CIVAM 30 - Puechlong

Contact : Emmanuel Plantier, 04 66 77 49 59 - plantier@civamgard.fr

Journées thématiques Stage Pluriactivité

Dans le cadre de la formation «Pluriactivité agricole et rurale» (voir ci-contre), la FD CIVAM du Gard organise des journées à destination des agriculteurs et porteurs de projet agricole.

► Statut Social des pluriactifs agricoles MSA

14 Novembre - locaux FD CIVAM 30 - Puechlong

► Pluriactivité - Statut Fiscal-Juridique

27 Novembre - locaux FD CIVAM 30 - Puechlong

► Prospector, trouver du foncier agricole

5 Décembre - locaux FD CIVAM 30 - Puechlong

Contact : Emmanuel Plantier, 04 66 77 49 59 - plantier@civamgard.fr

Programmes détaillés à venir. Si vous êtes intéressés, contactez Emmanuel Plantier ou le secrétariat de la FD CIVAM du Gard

Comptabilité

► Formation à la comptabilité sur le logiciel ISTEA

2 jours en janvier-février 2015 + 3 jours à l'automne 2015

Co-organisateurs : FD CIVAM du Gard, l'AFOCG¹ Terre Vivantes Hérault et l'ADEAR² LR

Objectif : Être en mesure de tenir soi-même sa comptabilité, d'en comprendre le fonctionnement et les résultats.

Contenu : Bases de la compta en partie double / Utilisation du logiciel compta / Bilan d'ouverture / Gestion des immobilisations / Écritures TVA et déclarations / Grand livre...

Intervenante : Lydie Chaffotte, AFOCG «Terres Vivantes 34»

Tarifs : Adhésion à l'AFOCG Terres Vivantes : 200 € + coût du logiciel : 260€

Contact : Elma Mathey 04 66 63 18 89 addearg.formation@gmail.com

¹Association de Formation collective à la Gestion

²Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

Rencontres nationales «De ferme en ferme»

Elles ont eu lieu les 2 et 3 Octobre dans le Gard

Jocelyne FORT et Jean-François MALLET, agriculteurs Bio à Jonquières-St-Vincent, ont accueilli une vingtaine de participants réunis pour préparer une nouvelle édition de l'opération «De ferme en ferme».

Au programme des débats : **la stratégie de communication**. Le visuel actuel sera revu en fonction des valeurs que nous souhaitons véhiculer (notion de convivialité et proximité, présence d'un paysan et de productions mais aussi d'alimentation). L'accent a été mis notamment sur la nécessité d'améliorer les relations presse avec l'éventuelle organisation d'une conférence de presse et la réalisation d'un dossier de presse attractif. Reste à améliorer le fichier journalistes à contacter et relancer. Est également envisagée une promotion via le national (Salon Paris Fermier, Maisons des départements...). Afin d'appuyer l'animateur national «De ferme en ferme», le CNPi (Comité national de pilotage «De Ferme en Ferme»), envisage de prendre un stagiaire.

Les débats ont également porté sur **l'application et l'éventuelle modification de la charte**. Il a été décidé qu'il était important de garder la date du dernier week-end d'avril pour l'organisation dans tous les départements. Il est rappelé que les fermes doivent ouvrir pendant les deux jours.

Pour en savoir plus, contactez Sylvia Péliissier (04 66 77 15 04) ou Cathy Guiraudet (04 66 77 35 52)



Vie associative

Associations en danger ?... et le réseau CIVAM ?

La question ne semble désormais plus ambiguë. Les associations font face aujourd'hui à une baisse significative des financements publics dans un environnement en pleine mutation (décentralisation, contraction des financements publics, recours aux appels à projet...).

Mais leur poids n'est pas négligeable : on estime à 1,3 millions le nombre d'associations actives en France mobilisant 16 millions de bénévoles. 165 000 sont des associations employeurs (1 800 000 de salariés)¹.

Modification et réduction des financements publics

Les financements notamment en provenance de l'Etat ont considérablement baissé sous plusieurs effets : la décentralisation, le contexte de déficits publics et une réorientation de la politique de l'Etat en direction du monde associatif.

Les formes de financements publics ont connu d'importantes modifications : les subventions, qui représentaient un peu moins des 3/5 de l'ensemble des financements publics en direction des associations, ont de plus en plus tendance à laisser la place à la commande publique.

Quelle place pour le projet associatif ?

Face à la diminution des subventions les associations ont de plus en plus recours au système des appels d'offre. Elles se retrouvent parfois mises en concurrence entre elles et avec le secteur lucratif². De partenaires, elles deviennent prestataires. Faute de financement en dehors des cadres fixés par les collectivités, ne seraient-elles pas cantonnées dans un rôle contre nature ?

Une situation qui s'aggrave et interroge

Les pertes d'emplois sont significatives : «*Entre 2010 et 2012, le secteur associatif a perdu 11 000 emplois alors qu'il représente aujourd'hui un emploi sur dix du secteur privé*», confirme Valérie Fourneryon, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative (en poste entre mai 2012 et mars 2014)⁴. Compte tenu de la situation qui s'aggrave depuis, **on estimerait de 30 à 40 000 suppressions de postes en 2014**⁵.

Panorama des associations dans le Gard

Dans le Gard², il y a actuellement environ **16 000 associations** en activité impliquant **165 000 bénévoles**.

L'emploi associatif représente 11,9 % du secteur privé (la moyenne nationale se situant à 9,7 %) soit 1 980 associations employeurs pour **19 035 salariés**.

De 2000 à 2008, 3 430 emplois ont été créés mais cette croissance continue a marqué un coup d'arrêt en 2009. **Près de 52 % (contre 48,4 pour la moyenne nationale) de ces emplois se situent dans le domaine du social.**

Face aux difficultés du monde associatif, l'Assemblée Nationale a décidé, le 28 mai 2014, de créer une commission d'enquête chargée, pendant six mois, d'étudier les difficultés du monde associatif afin d'élaborer des propositions visant à aboutir à «*des réponses concrètes et d'avenir pour que les associations puissent assurer leurs missions, de maintenir et développer les emplois liés à leurs activités, rayonner dans la vie locale et citoyenne et de conforter le tissu social.*»

Françoise DUMAS, Députée de la 1^{ère} circonscription du Gard et rapporteur de cette commission est venue consulter les associations (et notamment l'ACEGAA⁶), à Nîmes, le 6 octobre dernier.

Et le réseau CIVAM ?

Le mouvement CIVAM n'est pas non plus épargné. Dans notre région, les Fédérations CIVAM de l'Hérault et de l'Aude ont cessé leurs activités entraînant le licenciement du personnel.

Quant à notre Fédération Gardoise, elle s'est engagée vers une restructuration de son modèle économique et organisationnel. Compte tenu de la situation financière difficile, elle a dû se séparer cette année, d'un poste administratif et sera contrainte début 2015 de supprimer le poste de gestionnaire-comptable.

Elle reste cependant un acteur incontournable du développement local et agricole. Afin de maintenir son activité et ses emplois, elle s'engage dans le cadre d'un DLA⁷, dans une première phase de diagnostic qui débouchera sur des préconisations en lien avec le projet associatif.

¹Quelques repères sur les associations en France aujourd'hui (Edith Archambault - Viviane Tchernonog CNRS, mars 2012)

²Recherches et Solidarités <http://www.recherches-solidarites.org/> - Chiffres 2012

³Source CPCA - France Active - ⁴Source : <http://www.bastamag.net/40-000-suppressions-d-emplois-en-18-novembre-2013->

⁵Didier Minot du Collectif des Associations Citoyennes (CAC)

⁶Point d'appui à la vie associative du Gard <http://acegaa.org/> - ⁷Dispositif Local d'Accompagnement